

VOUS SOUHAITEZ

- Apprendre un métier
- Obtenir un diplôme professionnel reconnu
- Alterner entre l'établissement de formation et l'entreprise
- Sécuriser votre parcours de formation
- Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

LES PRÉREQUIS

- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*

**Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.*

- Vous avez terminé votre classe de 3ème
- L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le CAP Peintre applicateur de revêtements vise à former des professionnels capables de préparer et mettre en œuvre tous les matériaux de la profession, seul ou en équipe. L'objectif est d'apprendre à réaliser des travaux de peinture à l'intérieur et à l'extérieur, poser des revêtements muraux et de sol, préparer les supports, rechercher et préparer des tons, et assurer les finitions. La formation développe également les compétences en lecture de plans, dessin technique, travail en hauteur, et prévention santé environnement. Elle prépare à une insertion professionnelle directe ou à une poursuite en bac pro Aménagement et finition du bâtiment, BP Peintre applicateur de revêtements, ou CS Peintre décorateur créateur d'ambiances.

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Le CAP Peintre applicateur de revêtements forme des professionnels capables de réaliser des travaux de peinture intérieure et extérieure, de poser des revêtements muraux et de sol, et de préparer les supports. La formation inclut enseignements généraux et professionnels, avec des périodes en entreprise, pour une insertion directe ou une poursuite d'études.

MÉTIERS VISÉS

- Peintre en bâtiment
- Peintre applicateur de revêtements
- Peintre décorateur créateur d'ambiances
- Poseur de revêtements muraux et de sol

RÉSUMÉ DU MÉTIER

Le peintre applicateur de revêtements est un spécialiste de la finition_ qui recouvre murs, plafonds et façades de revêtements décoratifs et protecteurs. Il prépare les supports, choisit les coloris, applique plusieurs couches de peinture ou pose papier peint, revêtements muraux et sols, puis assure les finitions en intérieur ou extérieur.

POURSUITE D'ÉTUDE

Possibilité d'intégrer une 1ère Bac Pro en fonction des places disponibles, un certificat de spécialisation, un autre CAP en un an.

TYPE DE RECONNAISSANCE ET VALIDATION

+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39036>

Niveau de diplôme : 3 (CAP)

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s)	–
NSF	233 - 233s
ROME	F1609 / F1606
FORMACODE	22472
RNCP	39036

NOM DU CERTIFICATEUR

Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 3 (CAP)

Date d'enregistrement de la certification : 23/05/2024

Date d'échéance de la certification : 31/08/2029

DURÉE DE LA FORMATION

Sauf conditions particulières : le contrat est conclu pour 2 ans (13 semaines de formation (455 heures) par an au sein du lycée pendant la période scolaire)

MODALITÉS DE FORMATION

La formation se déroule en cours collectif, en présentiel dans l'établissement de formation.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail). Le délais est conditionné par le calendrier des plateformes institutionnelles d'affectation avec une durée maximum de 6 mois. En cas de contact hors plateforme, la prise de contact est effectuée dans les 72h

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

<https://ifpra-normandie.fr/wp-content/uploads/2022/03/CONDITIONS-GENERALES-DE-VENTE.pdf>

TARIFS ET FINANCEMENT

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est gratuite pour l'apprenti, Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

CONTACTS – RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan. Contact : 0232089414
// ifpra-contact@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)
<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

MÉTHODE MOBILISÉE

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Mises en situations professionnelles sur plateaux techniques. Enseignements généraux réalisés en salle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au règlement d'examen du référentiel de la certification. Selon la certification, les épreuves peuvent se dérouler en contrôle en cours de formation (CCF) seul, en CCF et ponctuel, ou en ponctuel.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter l'organisme de formation en amont de leur souhait d'inscription pour une adaptation des modalités en fonction de leurs besoins.

Pour l'apprenti en situation de handicap, un accompagnement individualisé est mis en place :

- la mise en relation avec un référent handicap de proximité au sein de l'établissement et du référent handicap apprentissage de l'IFPRA : ifpra-handicap-apprentissage@ac-normandie.fr
- l'adaptation des moyens pédagogiques, techniques et organisationnels lorsque cela est nécessaire et possible
- l'orientation vers des partenaires spécialisés si les besoins dépassent les capacités de l'organisme de formation (partenariat de l'IFPRA avec le GIP ALFEPH)

QUALIFICATION DES FORMATEURS

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

LIEUX DE FORMATION

Établissement / antenne	Sigle	Ville	Département
Dumont d'Urville - Laplace	LPO	Caen	Calvados (14)
GCN - antenne Caen Bâtiment	GRETA	Caen	Calvados (14)
Yvonne Guégan	EREA	Hérouville-Saint-Clair	Calvados (14)
Robert Doisneau	EREA	Saint-Lô	Manche (50)
Mézeray - Gabriel	LPO	Argentan	Orne (61)
Pierre Mendès France	EREA	La Ferté-Macé	Orne (61)
GRM - antenne le Grand-Quevilly	GRETA	Le Grand-Quevilly	Seine Maritime (76)
GCN - antenne le Havre - Schuman	GRETA	Le Havre	Seine Maritime (76)
Schuman Perret	LPO	Le Havre	Seine Maritime (76)
Le Corbusier	LPO	Saint-Étienne-du-Rouvray	Seine Maritime (76)

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090
76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A
L'IFPRA Normandie est labellisé Qualiopi – Eduform.